

CERTIX GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 9 818 355 euros
Siège social : 3 Rue de la Treillerie, 49070 BEAUCOUZE
891 509 754 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -952 638,27 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -952 638,27 euros

Report à nouveau antérieur : -119 254 euros

Au compte « report à nouveau » -952 638,27 euros
S'élevant ainsi à -1 071 891,87 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Acte sous signature électronique via la plate-forme Docusign © conformément aux articles 1366 et 1367 du Code Civil

Certifié conforme
La Présidente
Sébastien ROUSSEL
PEGAS GROUP

DocuSigned by:

542CCA530CC3449...



SAS CERTIX GROUP

États financiers

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Holding

3 Rue DE LA TREILLERIE , 49070, BEAUCOUZE

SIREN : 891509754

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
 Sébastien Roussel
542CCA530CC3449...

États financiers

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	157 949	- 33 408	124 541	156 131
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	103 078		103 078	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 723	- 992	4 731	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	9 474 010		9 474 010	9 474 010
Créances rattachées à des participations	2 885 451		2 885 451	1 785 857
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 900		37 900	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	12 506 162	- 992	12 505 170	11 259 867
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 104		1 104	1 044
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	340 437		340 437	282 600
Autres créances	95 185		95 185	105 926
Charges constatées d'avance	17 821		17 821	
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				1 004 069
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	19 958		19 958	12 484
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	474 505		474 505	1 406 123
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)	1 576 250		1 576 250	1 773 511
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	14 714 865	- 34 400	14 680 465	14 595 631
(1) Dont à moins d'un an (brut)	2 923 351			1 785 857
(2) Dont à moins d'un an (brut)	453 443			38 826
Clause de réserve de propriété - Immobilisations				
Clause de réserve de propriété - Stocks				
Clause de réserve de propriété - Créances				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)	9 818 355	9 818 355
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 119 254	- 73 807
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 952 638	- 45 447
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	28 508	5 322
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 774 971	9 704 423
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (2)		
Emprunts obligataires convertibles	4 105 112	4 105 112
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	750 511	22 595
Emprunts et dettes financières diverses (3)	501 616	437 693
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 431	121 749
Dettes fiscales et sociales	272 493	78 805
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 800	64 055
Autres dettes	104 531	61 200
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	5 905 494	4 891 208
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	14 680 465	14 595 631
(1) Dont versé	9 818 355	9 818 355
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	989 182	701 297
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 296 717	223 000	1 073 717	481
Chiffre d'affaires net	1 296 717	223 000	1 073 717	481
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	123	1 001	- 878	- 88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 296 839	224 001	1 072 839	479
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1) (2)	307 817	114 343	193 474	169
Impôts, taxes et versements assimilés	10 672	1 300	9 373	721
Salaires	630 591	83 000	547 591	660
Cotisations sociales	258 349	34 100	224 249	658
Dotations aux amortissements sur immobilisations	32 582	1 818	30 764	1 692
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	191	156	35	22
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 240 202	234 716	1 005 485	428
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	56 638	- 10 716	67 354	- 629
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation (3)	95 678	7 092	88 586	1 249
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts de produits assimilés (3)	6 041	4 069	1 972	48
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	101 719	11 161	90 558	811
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	197 261	31 601	165 660	524
Intérêts et charges assimilées (4)	907 781	12 855	894 926	6 962
Différences négatives de change	73		73	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 105 115	44 456	1 060 659	2 386
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	- 1 003 396	- 33 295	- 970 101	2 914
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 946 758	- 44 011	- 902 748	2 051
Produits exceptionnels (VII)		60 430	- 60 430	- 100
Charges exceptionnelles (VIII)	23 146	61 866	- 38 720	- 63
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 23 146	- 1 436	- 21 710	1 512
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 17 266		- 17 266	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 398 559	295 592	1 102 967	373
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 351 197	341 038	2 010 159	589
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 952 638	- 45 447	- 907 192	1 996
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
(3) Dont produits concernant les entités liées	95 678	7 092		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	810 374			

Annexe

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

- La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Notes relatives aux postes du bilan

Tableau des immobilisations

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement	157 949					157 949	
Sous-total	157 949					157 949	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours			103 078			103 078	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total			103 078			103 078	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels			5 723			5 723	
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier			5 723			5 723	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total			5 723			5 723	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	9 474 010					9 474 010	
Créances rattachées à des participations	1 785 857		1 167 928		68 334	2 885 451	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières			37 900			37 900	
Sous-total	11 259 867		1 205 828		68 334	12 397 361	
Total	11 417 816		1 314 629		68 334	12 664 111	

Immobilisations	Immobilisations	Immobilisations	Total
-----------------	-----------------	-----------------	-------

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement	1 818	31 590		33 408
Sous-total	1 818	31 590		33 408
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles		992		992
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		992		992
Emballages récupérables et divers				
Sous-total		992		992
Total	1 818	32 582		34 400
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Frais d'établissement : 5 ans

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations corporelles : 3 ans

Immobilisations financières

		Capital	Réserves et RAN avant affectation du résultat	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable	
A. Renseignements détaillés							
1. FILIALES							
AAS INDUSTRIES		400 000	274 257	100,00	4 070 094 -	191 253	
COMMECA ANJOU		364 000	588 545	100,00	7 003 415	509 697	
FLEURY		122 400	887 154	100,00	7 944 273 -	291 670	
ASSOCIATION DES COMPAGNIES MECANICIENS DE L'OUEST		172 000	- 82 902	100,00	2 396 233	3 793	
2. PARTICIPATIONS							
		Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des prêts et avances	Montants des cautions et avals	Dividendes encaissés
		Brute	Nette				
A. Renseignements détaillés							
1. FILIALES							
AAS INDUSTRIES		3 023 250	3 023 250	1 161 757			
COMMECA ANJOU		1 233 159	1 233 159	363 659			
FLEURY		4 325 497	4 325 497	1 003 516			
ASSOCIATION DES COMPAGNIES MECANICIENS DE L'OUEST		892 103	892 103	261 671			
2. PARTICIPATIONS							
B. Renseignements globaux							
1. Filiales non reprises au A.							
a. Filiales françaises							
b. Filiales étrangères							
2. Participations non reprises au A.							
a. Sociétés françaises							
b. Sociétés étrangères							

Créances :

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2 923 351	2 923 351	
Créances rattachées à des participations	2 885 451	2 885 451	
Prêts (1) (2) (3)			
Autres immobilisations financières	37 900	37 900	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	453 443	453 443	
Créances clients	340 437	340 437	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	340 437	340 437	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)			
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales	53 658	53 658	
Impôts sur les bénéfices	11 924	11 924	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 734	41 734	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	41 526	41 526	
Groupes et associés (3)	41 526	41 526	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	17 821	17 821	
Total des créances	3 376 793	3 376 793	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques			
(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée			

Précisions sur certains postes de l'actif

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	17 821		
Total	17 821		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 818 355 € décomposé en 98 183 550 titres d'une valeur nominale de 0,10 €.

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
CAPITAUX PROPRES								
Capital social ou individuel	9 818 355							9 818 355
Primes d'émission, de fusion, d'apport								
Ecart de réévaluation								
Ecart d'équivalence								
Réserve légale								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	- 73 807	- 45 447						- 119 254
Autres répartitions								
Dividendes								
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter								
Résultat de l'exercice	- 45 447	45 447				- 952 638		- 952 638
Acompte sur dividende								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	5 322						23 186	28 508
Total des capitaux propres	9 704 423					- 952 638	23 186	8 774 971
AUTRES FONDS PROPRES								
Produits des émissions de titres participatifs								
Avances conditionnées								
Droits du concédant								
Total autres fonds propres								

Provisions

Provisions Règlementées

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise	Montant fin d'exercice
Provisions reglementées pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires (1)	5 322	23 186		28 508
Autres provisions réglementées				
Total	5 322	23 186		28 508
(1) Dont majorations exceptionnelles de 30%				

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	5 357 239	440 927	586 200	4 330 112
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)	4 105 112			4 105 112
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	750 511	511	525 000	225 000
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	750 511	511	525 000	225 000
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)	501 616	440 416	61 200	
Fournisseurs et comptes rattachés	97 431	97 431		
AUTRES DETTES	450 824	450 824		
Dettes sociales	74 664	74 664		
Personnel et comptes rattachés	22 721	22 721		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 943	51 943		
Dettes fiscales	197 829	197 829		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	189 627	189 627		
Obligations cautionnées				
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat	4 957	4 957		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 246	3 246		
Autres	178 331	178 331		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 800	73 800		
Groupe et Associés (3)	10 954	10 954		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	93 577	93 577		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	5 905 494	989 182	586 200	4 330 112
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	750 000			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 400			
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				

Notes relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires :

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	1 296 717		1 296 717
Chiffre d'affaires net	1 296 717		1 296 717

Précisions relatives à certains éléments

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées	6 688	15 270	- 8 582	- 56
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations	10 374		10 374	
Fournisseurs - Factures non parvenues	80 884	91 707	- 10 824	- 12
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder	93 577	61 200	32 377	53
Personnel - Charges à payer	22 721	3 000	19 721	657
Organismes sociaux - Charges à payer	9 907	1 434	8 473	591
Etat - Charges à payer	3 246	315	2 931	930
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	227 397	172 926	54 471	32

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières	94 848	7 092	87 755	1 237
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir	236 997	222 000	14 997	7
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir				
Groupes et Associés - Produits à recevoir	830		830	
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités		4 069	- 4 069	- 100
Produits à recevoir - Divers				
Total	332 675	233 161	99 514	43

Charges et produits d'exploitations et financiers

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation	95 678	7 092	88 586	7
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés	6 041	4 069	1 972	48
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	101 719	11 161	90 558	811
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	197 261	31 601	165 660	524
Intérêts et charges assimilées	907 781	12 855	894 926	6 962
Différences négatives de change	73		73	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	1 105 115	44 456	1 060 659	2 386
RESULTAT FINANCIER	-1 003 396	- 33 295	- 970 101	2 914

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	17 360	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	17 360	

Informations relatives à la fiscalité

Crédits d'impôts

	Montant antérieur reporté	Montant déclaré en N	Montant imputé sur N	Montant restant N+1
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES				
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)				
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD				
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)				
Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières imputables sur l'IS				
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES				
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI)				
Crédit d'impôt pour le rachat du capital d'une société par ses salariés (article 220 nonies du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production déléguée d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs (article 220 sexies A du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production exécutive d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production de spectacles vivants (article 220 quindecies du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques ou de cirque (article 220 sexdecies du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux (article 20 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)				
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)				
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)				
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)				
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI)				
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI)				
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079 - RTA - SD				
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI)				
Dont montant préfinancé				
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI)				
Dont montant préfinancé				
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs des œuvres musicales (art. 220 septdecies et 220 Q bis du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des investissements dans l'industrie verte (art. 244 quater I du CGI)				
Crédit d'impôt prêt à taux zéro pour avance mutation				
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)				
CRÉANCES REPORTABLES	600	900		1 500
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI)	600	900		1 500
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen				
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris				
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME				
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI)				
Dont montant préfinancé				

	Montant antérieur reporté	Montant déclaré en N	Montant imputé sur N	Montant restant N+1
a. Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte				
b. Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail				
c. Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés				
Report en arrière de déficits				
Réduction d'impôt collectivités d'outre-mer (art. 244 quater Y)				
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (Loi 2023-1322 du 29-12-2023 art. 41, I)				
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI)				
Dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM				
Crédit d'impôt recherche collaborative (art. 220 B du CGI)				
Créance d'impôt en faveur du logement locatif intermédiaire (art. 220 Z septies du CGI)				
Total	600	900		1 500

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	- 946 758	- 11 480	- 935 278
Résultat exceptionnel	- 23 146	- 5 786	- 17 360
Participation des salariés			
Résultat comptable	- 969 904	- 17 266	- 952 638

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

	Dotation	Reprise	Montant
Résultat de l'exercice			- 952 638
Impôt sur les bénéfices			- 17 266
Supplément d'impôt lié aux distributions			
Résultat avant impôt			- 969 904
Provisions réglementées			
Provisions pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires	23 186		23 186
Autres provisions réglementées			
Provisions règlementées	23 186		23 186
Autres évaluations dérogatoires			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			- 946 718

Situation fiscale différée ou latente

	Base	Montant
SITUATION FISCALE DIFFEREE		
IMPÔT DIFFÉRÉ DÛ		
Provisions règlementées	28 508	
Charges déduites fiscalement et non comptabilisées		
Ecart de conversion Actif		
Résultat société translucide - déficit		
Produits non imposables temporairement (à réintégrer l'année suivante)		
Subventions d'investissement		
Autres produits non imposables		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'accroissements de la dette future d'impôts	28 508	
IMPÔT PAYÉ D'AVANCE		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Congés payés		
Participation des salariés		
Autres charges		
A déduire ultérieurement		
Provisions pour pensions et obligations similaires		
Autres éléments		
Produits imposés fiscalement et non comptabilisés		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements de la dette future d'impôts		
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	28 508	
SITUATION FISCALE LATENTE		
IMPÔT LATENT DÛ		
Plus-values différées		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'accroissements de la dette future d'impôts		
CRÉDIT À IMPUTER		
Déficits fiscaux reportables	122 224	
Autres		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements de la dette future d'impôts	122 224	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	- 122 224	
SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	- 93 716	- 23 429

Informations relatives à la fiscalité

Informations liées à l'intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2025, l'entité est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CERTIX GROUP, en tant que tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entité tête de groupe.

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	1 873
Autres engagements donnés	
Total	1 873

Précisions sur les engagements hors bilan

Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Les engagements de l'entité se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite). Notre entité ne provisionne pas ses engagements au titre des indemnités de départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Convention collective : Métallurgie
- Initiative au départ : **Salarié** - Taux d'actualisation retenu : **3.6 %**
- Âge légal de départ à la retraite : **65-67 ans**
- Evolution annuelle des salaires : **1.5%**
- Taux de charges sociales : **Cadre 45% et non cadre 40%**
- Table de mortalité : **INSEE 2024**
- Turnover : **Moyen**

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entités ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées) : **1 873 €**

S.A.S. CERTIX GROUP

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

ANGERS | NANTES | PARIS | RENNES | SAINT-BRIEUC

www.becouze-talents.com

SOMMAIRE

PAGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

1 à 4

COMPTES ANNUELS

. Bilan Actif-Passif
. Compte de résultat
. Annexe

5 - 6
7 - 8
9 à 28

S.A.S. CERTIX GROUP
Adresse : 3 Rue de la Treillerie
49070 BEAUCOUZÉ

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la société CERTIX GROUP,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés, nous avons établi en date du 12 juin 2026, un rapport dit "de carence" dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 19 juin 2026, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CERTIX GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le bilan actif de la société étant principalement constitué de titres de participation pour une valeur nette de 9 474 K€, nous nous sommes assurés de la correcte évaluation de ces actifs et avons vérifié la réalité et la pertinence des informations données sur ce point dans l'annexe des comptes annuels.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 19 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE

Charles-André LEFEUVRE

✓ Certifié par  you sign

Charles-André LEFEUVRE
Associé

Julien GUEGNARD

✓ Certifié par  you sign

Julien GUEGNARD
Associé

Ce rapport comprend 28 pages.

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	157 949	- 33 408	124 541	156 131
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	103 078		103 078	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 723	- 992	4 731	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	9 474 010		9 474 010	9 474 010
Créances rattachées à des participations	2 885 451		2 885 451	1 785 857
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 900		37 900	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	12 506 162	- 992	12 505 170	11 259 867
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 104		1 104	1 044
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	340 437		340 437	282 600
Autres créances	95 185		95 185	105 926
Charges constatées d'avance	17 821		17 821	
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				1 004 069
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	19 958		19 958	12 484
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	474 505		474 505	1 406 123
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)	1 576 250		1 576 250	1 773 511
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	14 714 865	- 34 400	14 680 465	14 595 631
(1) Dont à moins d'un an (brut)	2 923 351			1 785 857
(2) Dont à moins d'un an (brut)	453 443			38 826
Clause de réserve de propriété - Immobilisations				
Clause de réserve de propriété - Stocks				
Clause de réserve de propriété - Créances				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)	9 818 355	9 818 355
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 119 254	- 73 807
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 952 638	- 45 447
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	28 508	5 322
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 774 971	9 704 423
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (2)		
Emprunts obligataires convertibles	4 105 112	4 105 112
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	750 511	22 595
Emprunts et dettes financières diverses (3)	501 616	437 693
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 431	121 749
Dettes fiscales et sociales	272 493	78 805
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 800	64 055
Autres dettes	104 531	61 200
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	5 905 494	4 891 208
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	14 680 465	14 595 631
(1) Dont versé	9 818 355	9 818 355
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	989 182	701 297
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 296 717	223 000	1 073 717	481
Chiffre d'affaires net	1 296 717	223 000	1 073 717	481
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	123	1 001	- 878	- 88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 296 839	224 001	1 072 839	479
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1) (2)	307 817	114 343	193 474	169
Impôts, taxes et versements assimilés	10 672	1 300	9 373	721
Salaires	630 591	83 000	547 591	660
Cotisations sociales	258 349	34 100	224 249	658
Dotations aux amortissements sur immobilisations	32 582	1 818	30 764	1 692
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	191	156	35	22
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 240 202	234 716	1 005 485	428
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	56 638	- 10 716	67 354	- 629
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation (3)	95 678	7 092	88 586	1 249
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts de produits assimilés (3)	6 041	4 069	1 972	48
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	101 719	11 161	90 558	811
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	197 261	31 601	165 660	524
Intérêts et charges assimilées (4)	907 781	12 855	894 926	6 962
Différences négatives de change	73		73	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 105 115	44 456	1 060 659	2 386
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 003 396	- 33 295	- 970 101	2 914
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 946 758	- 44 011	- 902 748	2 051

8				
	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (VII)		60 430	- 60 430	- 100
Charges exceptionnelles (VIII)	23 146	61 866	- 38 720	- 63
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 23 146	- 1 436	- 21 710	1 512
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 17 266		- 17 266	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 398 559	295 592	1 102 967	373
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 351 197	341 038	2 010 159	589
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 952 638	- 45 447	- 907 192	1 996
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entités liées	95 678	7 092		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	810 374			

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Étalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

- La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

Participation et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Notes relatives aux postes du bilan

Tableau des immobilisations

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement	157 949					157 949	
Sous-total	157 949					157 949	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours			103 078			103 078	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total			103 078			103 078	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels			5 723			5 723	
Autres immobilisations corporelles							
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier			5 723			5 723	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total			5 723			5 723	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	9 474 010					9 474 010	
Créances rattachées à des participations	1 785 857		1 167 928		68 334	2 885 451	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières			37 900			37 900	
Sous-total	11 259 867		1 205 828		68 334	12 397 361	
Total	11 417 816		1 314 629		68 334	12 664 111	

Immobilisations

Immobilisations

Immobilisations

Total

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement	1 818	31 590		33 408
Sous-total	1 818	31 590		33 408
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles		992		992
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		992		992
Emballages récupérables et divers				
Sous-total		992		992
Total	1 818	32 582		34 400
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Frais d'établissement : 5 ans

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations corporelles : 3 ans

Immobilisations financières

		Capital	Réserves et RAN avant affectation du résultat	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable	
A. Renseignements détaillés							
1. FILIALES							
AAS INDUSTRIES		400 000	274 257	100,00	4 070 094 -	191 253	
COMMECA ANJOU		364 000	588 545	100,00	7 003 415	509 697	
FLEURY		122 400	887 154	100,00	7 944 273 -	291 670	
ASSOCIATION DES COMPAGNIES MECANICIENS DE L'OUEST		172 000	- 82 902	100,00	2 396 233	3 793	
2. PARTICIPATIONS							
		Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des prêts et avances	Montants des cautions et avals	Dividendes encaissés
		Brute	Nette				
A. Renseignements détaillés							
1. FILIALES							
AAS INDUSTRIES		3 023 250	3 023 250	1 161 757			
COMMECA ANJOU		1 233 159	1 233 159	363 659			
FLEURY		4 325 497	4 325 497	1 003 516			
ASSOCIATION DES COMPAGNIES MECANICIENS DE L'OUEST		892 103	892 103	261 671			
2. PARTICIPATIONS							
B. Renseignements globaux							
1. Filiales non reprises au A.							
a. Filiales françaises							
b. Filiales étrangères							
2. Participations non reprises au A.							
a. Sociétés françaises							
b. Sociétés étrangères							

Créances :

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2 923 351	2 923 351	
Créances rattachées à des participations	2 885 451	2 885 451	
Prêts (1) (2) (3)			
Autres immobilisations financières	37 900	37 900	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	453 443	453 443	
Créances clients	340 437	340 437	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	340 437	340 437	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)			
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales	53 658	53 658	
Impôts sur les bénéfices	11 924	11 924	
Taxe sur la valeur ajoutée	41 734	41 734	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	41 526	41 526	
Groupes et associés (3)	41 526	41 526	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	17 821	17 821	
Total des créances	3 376 793	3 376 793	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques			
(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée			

Précisions sur certains postes de l'actif**Charges constatées d'avance**

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	17 821		
Total	17 821		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 818 355 € décomposé en 98 183 550 titres d'une valeur nominale de 0,10 €.

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
CAPITAUX PROPRES								
Capital social ou individuel	9 818 355							9 818 355
Primes d'émission, de fusion, d'apport								
Ecart de réévaluation								
Ecart d'équivalence								
Réserve légale								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	- 73 807	- 45 447						- 119 254
Autres répartitions								
Dividendes								
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter								
Résultat de l'exercice	- 45 447	45 447				- 952 638		- 952 638
Acompte sur dividende								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	5 322						23 186	28 508
Total des capitaux propres	9 704 423					- 952 638	23 186	8 774 971
AUTRES FONDS PROPRES								
Produits des émissions de titres participatifs								
Avances conditionnées								
Droits du concédant								
Total autres fonds propres								

Provisions

Provisions Règlementées

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires (1)	5 322	23 186		28 508
Autres provisions réglementées				
Total	5 322	23 186		28 508
(1) Dont majorations exceptionnelles de 30%				

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	5 357 239	440 927	586 200	4 330 112
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)	4 105 112			4 105 112
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	750 511	511	525 000	225 000
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	750 511	511	525 000	225 000
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)	501 616	440 416	61 200	
Fournisseurs et comptes rattachés	97 431	97 431		
AUTRES DETTES	450 824	450 824		
Dettes sociales	74 664	74 664		
Personnel et comptes rattachés	22 721	22 721		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 943	51 943		
Dettes fiscales	197 829	197 829		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	189 627	189 627		
Obligations cautionnées				
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat	4 957	4 957		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 246	3 246		
Autres	178 331	178 331		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 800	73 800		
Groupe et Associés (3)	10 954	10 954		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	93 577	93 577		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	5 905 494	989 182	586 200	4 330 112
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	750 000			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 400			
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				

Notes relatives au compte de résultat

Chiffre d'affaires :

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	1 296 717		1 296 717
Chiffre d'affaires net	1 296 717		1 296 717

Précisions relatives à certains éléments

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées	6 688	15 270	- 8 582	- 56
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations	10 374		10 374	
Fournisseurs - Factures non parvenues	80 884	91 707	- 10 824	- 12
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder	93 577	61 200	32 377	53
Personnel - Charges à payer	22 721	3 000	19 721	657
Organismes sociaux - Charges à payer	9 907	1 434	8 473	591
Etat - Charges à payer	3 246	315	2 931	930
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	227 397	172 926	54 471	32

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières	94 848	7 092	87 755	1 237
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir	236 997	222 000	14 997	7
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir				
Groupes et Associés - Produits à recevoir	830		830	
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités		4 069	- 4 069	- 100
Produits à recevoir - Divers				
Total	332 675	233 161	99 514	43

Charges et produits d'exploitations et financiers

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation	95 678	7 092	88 586	7
Produits des autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts de produits assimilés	6 041	4 069	1 972	48
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	101 719	11 161	90 558	811
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	197 261	31 601	165 660	524
Intérêts et charges assimilées	907 781	12 855	894 926	6 962
Différences négatives de change	73		73	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	1 105 115	44 456	1 060 659	2 386
RESULTAT FINANCIER	-1 003 396	- 33 295	- 970 101	2 914

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	17 360	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	17 360	

Informations relatives à la fiscalité

Crédits d'impôts

	Montant antérieur reporté	Montant déclaré en N	Montant imputé sur N	Montant restant N+1
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES				
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)				
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD				
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)				
Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières imputables sur l'IS				
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES				
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI)				
Crédit d'impôt pour le rachat du capital d'une société par ses salariés (article 220 nonies du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production déléguée d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs (article 220 sexies A du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production exécutive d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production de spectacles vivants (article 220 quindecies du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques ou de cirque (article 220 sexdecies du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux (article 20 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)				
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)				
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)				
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)				
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI)				
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI)				
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI)				
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079 - RTA - SD				
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI)				
Dont montant préfinancé				
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI)				
Dont montant préfinancé				
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs des œuvres musicales (art. 220 septdecies et 220 Q bis du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur des investissements dans l'industrie verte (art. 244 quater I du CGI)				
Crédit d'impôt prêt à taux zéro pour avance mutation				
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)				
CRÉANCES REPORTABLES	600	900		1 500
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI)	600	900		1 500
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen				
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris				
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME				
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %3) + (ligne 2 x 9 %3) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI)				
Dont montant préfinancé				

	25			
	Montant antérieur reporté	Montant déclaré en N	Montant imputé sur N	Montant restant N+1
a. Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte				
b. Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail				
c. Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés				
Report en arrière de déficits				
Réduction d'impôt collectivités d'outre-mer (art. 244 quater Y)				
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (Loi 2023-1322 du 29-12-2023 art. 41, I)				
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI)				
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI)				
Dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM				
Crédit d'impôt recherche collaborative (art. 220 B du CGI)				
Créance d'impôt en faveur du logement locatif intermédiaire (art. 220 Z septies du CGI)				
Total	600	900		1 500

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	- 946 758	- 11 480	- 935 278
Résultat exceptionnel	- 23 146	- 5 786	- 17 360
Participation des salariés			
Résultat comptable	- 969 904	- 17 266	- 952 638

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

	Dotation	Reprise	Montant
Résultat de l'exercice			- 952 638
Impôt sur les bénéfices			- 17 266
Supplément d'impôt lié aux distributions			
Résultat avant impôt			- 969 904
Provisions réglementées			
Provisions pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires	23 186		23 186
Autres provisions réglementées			
Provisions règlementées	23 186		23 186
Autres évaluations dérogatoires			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			- 946 718

Situation fiscale différée ou latente

	Base	Montant
SITUATION FISCALE DIFFEREE		
IMPÔT DIFFÉRÉ DÙ		
Provisions règlementées	28 508	
Charges déduites fiscalement et non comptabilisées		
Ecart de conversion Actif		
Résultat société translucide - déficit		
Produits non imposables temporairement (à réintégrer l'année suivante)		
Subventions d'investissement		
Autres produits non imposables		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'accroissements de la dette future d'impôts	28 508	
IMPÔT PAYÉ D'AVANCE		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Congés payés		
Participation des salariés		
Autres charges		
A déduire ultérieurement		
Provisions pour pensions et obligations similaires		
Autres éléments		
Produits imposés fiscalement et non comptabilisés		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements de la dette future d'impôts		
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	28 508	
SITUATION FISCALE LATENTE		
IMPÔT LATENT DÙ		
Plus-values différées		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'accroissements de la dette future d'impôts		
CRÉDIT À IMPUTER		
Déficits fiscaux reportables	122 224	
Autres		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements de la dette future d'impôts	122 224	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	- 122 224	
SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	- 93 716	- 23 429

Informations relatives à la fiscalité

Informations liées à l'intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2025, l'entité est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe CERTIX GROUP, en tant que tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration fiscale.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entité tête de groupe.

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	1 873
Autres engagements donnés	
Total	1 873

Précisions sur les engagements hors bilan

Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Les engagements de l'entité se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite). Notre entité ne provisionne pas ses engagements au titre des indemnités de départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Convention collective : Métallurgie
- Initiative au départ : **Salarié** - Taux d'actualisation retenu : **3.6 %**
- Âge légal de départ à la retraite : **65-67 ans**
- Evolution annuelle des salaires : **1.5%**
- Taux de charges sociales : **Cadre 45% et non cadre 40%**
- Table de mortalité : **INSEE 2024**
- Turnover : **Moyen**

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entités ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées) : **1 873 €**